

Image not found or type unknown



Réclamation d'une révision de loyer indexé selon l'irl

Par **bbfilleretur**, le **14/03/2012** à **16:40**

Bonjour,
J'ai pratiqué l'année dernière pour la première fois la révision du loyer de mon locataire. Ai-je toujours le droits de réclamer les années antérieures ?
Merci de votre aide